

Maître Philippe CORNET
Avocat au Barreau de Marseille
45, cours Gouffé - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.91.15.76.90 - Fax: 04.91.15.76.99

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UN LOCAL COMMERCIAL d'une superficie de 43,15 m²
situé au rez-de-chaussée du bâtiment A – **lot n° 2058** -
dépendant de l'ensemble immobilier
dénommée « LA MAURELETTE »
4, place du Commerce - 13015 MARSEILLE
Cadastré quartier Delorme, section 902 B n° 42
lieudit « Place des Aures »

Mise à prix : 11.641,87 €
(onze mille six cent quarante-et-un euros
et quatre-vingt-sept centimes)

Visite le Lundi 14 Octobre 2019
de 9 heures 30 à 10 heures 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 24 OCTOBRE 2019
à 9 h 30 du matin

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance
de Marseille, Palais Monthyon, Salle Borély,
Place Monthyon - 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

Dans un ensemble immobilier dénommé
«**LA MAURELETTE** » sis à MARSEILLE
(13015) - Chemin de Saint-Louis à Saint-
Joseph et 166 à 194, rue Le Châtelier, figu-
rant au cadastre de la ville de MARSEILLE
- quartier Delorme section 902 B n° 42 lieu-

dit « Place des Autures » pour une surface
de 09 ha 83 a 21 ca.

LE LOT N° 2058 : Un local commercial,
situé au rez-de-chaussée du bâtiment A,
portant le numéro 3 bis sur le plan du rez-
de-chaussée dudit bâtiment,
et les deux cent cinquante-six/cent mil-

lièmes (256/100.000^o) indivis des parties communes générales.

Le local commercial mis en vente, est plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif dressé le 26 février 2019 par Maître Florence REMUZAT, Huissier de Justice et annexé au cahier des conditions de la vente.

Sa superficie loi Carrez est de 43,15 m².

Le syndic de copropriété est IMMOBILIERE COLAPINTO sis 362, rue Saint-Pierre - 13005 MARSEILLE.

Le local commercial est abandonné.

A LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER dénommé «LA MAURELETTE» représenté par son syndic IMMOBILIERE COLAPINTO, SAS au capital de 15.000 euros, inscrite au RCS de Marseille sous le numéro 818 294 241 – carte professionnelle n° CPI 1310 2016 000 009 945 dont le siège social est sis 362, rue Saint-Pierre, 13005 MARSEILLE, prise en la personne de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège,

Poursuivant la vente, pour lequel domicile est élu à MARSEILLE (13006), 45, cours Gouffé, au cabinet de **Maître Philippe CORNET**, Avocat au barreau de ladite ville,

qui se constitue pour lui et le représente.

Les enchères sont recevables uniquement :

* Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE,

* Si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 euros, établi à l'ordre de : Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

Pour consulter le cahier des conditions de la vente, il convient de s'adresser au greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, à l'accueil, situé au rez-de-chaussée du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à Maître Christiane CANOVAS ALONSO, Avocat au barreau de Marseille par tél. : 04-91-54-46-72 les mardi, mercredi, jeudi, et vendredi de 9 heures 30 à 12 heures 30 ou par mail : **canovas.christiane@free.fr**

Marseille, le 4 septembre 2019

Me Philippe CORNET